



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 septembre 2017

DÉLIBÉRATION N°2017-064

OBJET : Remboursement d'arrhes

En exercice : 20
Membres
Présents(s) : 12
Pouvoir(s) : 5
Absent(s) : 8

Le onze septembre deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

Les membres présents en séance :

Crescent MARAULT, Guy CASSAN, Claire GUEGUIN, Jean-François HAMELIN, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Sylvie PORTE, Bertrand POUSSIERRE, Axelle BONNIN

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Michel DUCROUX à Guy CASSAN, Aurore BAUGE à Crescent MARAULT, Christiane LEPEIRE à Claire GUEGUIN, Isabelle CAMBIER à Sylvie PORTE, Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Jean-François HAMELIN

Le ou les membres absent(s) :

Michel DUCROUX, Aurore BAUGE, Christiane GALLON, Roger BUFFAUT, Christiane LEPEIRE, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Bénédicte NASTORG LARROUTURE

Secrétaire de séance : Madame Martine MORETTI

Mme Colette FOUCHE a réservé une salle du centre socio culturel pour le 30 septembre 2017. Par courrier reçu le 1^{er} septembre en mairie elle demande l'annulation de cette réservation pour des raisons personnelles.

Les membres du conseil municipal autorisent le remboursement de 90€ correspondant au montant des arrhes versées au titre d'une réservation de salle par Mme Colette FOUCHE.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.



Le Maire

Crescent MARAULT

